

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **du 26 Mai 2020**

Le Mardi 26 Mai 2020, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Jean-Paul Carlier, Conseiller Municipal, le plus âgé de l'ensemble des conseillers élus le 15 mars 2020.

Présents : Stéphane Ginevra, Guy Vernet, Martine Duffaud, Annick Malbrain, Jean-Paul Carlier, Marion Gros-Dumoulin, Pierre-François Léonard, Camille Sanchis, Gilles Helft, Guillaume Domecq et Romain Poyet

Secrétaire de séance : Gilles Helft

ORDRE DU JOUR

Élection du maire
Délibération pour fixer le nombre d'adjoints
Élections des adjoints
Délégations du conseil municipal au maire
Délégations du maire aux conseillers municipaux

Délibérations :

- Agence France Locale
- Plan de formation Centre De Gestion 07
- Travaux Salle Polyvalente
- Travaux adduction d'eau
- Travaux voirie mur soutènement route d'Aubignas
- Représentants Parc Naturel
- Désignation délégués au SDE07
- Don Maison de la Vallée à Burzet (masques)
- Indemnités au sein du conseil municipal

Le maire sortant annonce que les recommandations nationales pour la tenue de ce premier conseil suggèrent une séance la plus brève possible. Certains points de l'ordre du jour seront donc reportés au(x) conseil(s) suivant(s).

Jean-Paul Carlier, élu le plus plus âgé, prend la présidence du conseil et organise l'élection du maire :

Un seul candidat se présente : Stéphane Ginevra

Résultat du vote : Nombre de votants : 11
 Suffrages exprimés : 10 Bulletin blanc : 1
 Stéphane Ginevra : 10 voix

Le maire, nouvellement élu, remercie de la confiance ainsi renouvelée et prend la présidence du conseil pour l'élection des adjoints dont auparavant il faut fixer le nombre. Après débat et vote, il est décidé que le conseil aura deux adjoints.

Un seul candidat se présente pour être premier adjoint : Gilles Helft

Résultat du vote : Nombre de votants : 11
 Suffrages exprimés : 10 Bulletin blanc : 1
 Gilles Helft : 10 voix

Deux candidats se présentent pour être second adjoint : Jean-Paul Carlier et Camille Sanchis

Résultat du vote : Nombre de votants : 11
 Suffrages exprimés : 9 Bulletin blanc : 1 Bulletin nul : 1
 Jean-Paul Carlier : 2 voix
 Camille Sanchis: 7 voix

- Les délégations du conseil municipal au maire ont été votées à l'unanimité. Voir la liste de ces délégations en annexe.
- La délibération fixant le maire comme représentant de la commune pour l'assemblée générale de l'AFL (Agence France Locale) a été adoptée à l'unanimité.
- Le règlement de formation des agents présenté par le CDG07 a été adopté à l'unanimité.
- Après débat, le choix du devis pour l'isolation de la salle polyvalente pencherait à l'unanimité en faveur de l'entreprise Maignot, mais le projet n'étant pas encore mûr dans les autres domaines, un atelier-projet regroupant élus et citoyens intéressés va se mettre en place pour reprendre le projet dans son ensemble.
- La délibération pour l'adduction d'eau pour 3 maisons et l'externalisation de deux compteurs a été adoptée à l'unanimité, le montant autorisé pour ces travaux n'excèdent pas 7200 € HT.
- Les travaux de consolidation d'un mur de soutènement de la route de Ste Marguerite entre Veyrières et Aubignas deviennent urgent, Des devis ont été demandés et le choix s'est porté sur l'entreprise CEVBAT après vote :
pour : 8 voix , contre : 0 voix abstention : 3 voix (GH, CS, PFL)

La séance est levée à 20h10 pou respecter les consignes sanitaires

Le prochain conseil municipal aura lieu le Mercredi 3 Juin à 18h.